DECRET N° 2010-578 DU 31 DECEMBRE 2010

portant nomination de Secrétaires Généraux du Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement;
- Vu le décret n° 2009-244 du 09 juin 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale;
- Sur proposition du Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 novembre 2010.

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Sont nommées Secrétaires Généraux du Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale, les personnes dont les noms suivent :

- -Secrétaire Général du Ministère
- : Madame Geneviève OGOUSSAN
- Secrétaire Général Adjoint du Ministère : Monsieur Emile Aimé Martin AKPINSE

6

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 DECEMBRE 2010

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale.

Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de l'Economie et Finances.

Le Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale,

Idriss L. DAOUDA.-

Mamatou Marie-Joe MEBA BIO DJOSSOU.-

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MECPDEPPCAG 4 MFSN 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 27 SGG 4 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 02 JO1.

